Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le vendredi 20 novembre 2026**

Informations générales

Prénom : Charles
Nom : Turmel
Numéro de dossier : R-4359-2026
Courriel : cturmel@delegatus.ca

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Besoins en énergie et en puissance
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La prévision de la demande est à la base des choix d'approvisionnement lesquels affectent directement les tarifs payés par la clientèle que représente la FCEI.
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Le plan d'approvisionnement présente une croissance importante des besoins en énergie et en puissance au cours des quinze prochaines années. L'essentiel de ces nouveaux besoins provient des activités liées à la décarbonation de l'économie (décarbonation des procédés industriels, électrification des transports, décarbonation du transport lourd) de même que de quelques secteurs économiques ciblés (filière batterie, centres de données, culture en serres). La croissance de l'activité dans les différents secteurs industriels et le chauffage résidentiel contribuent également de manière non négligeable à la croissance des besoins. Dans un premier temps, la FCEI souhaitera obtenir des précisions sur les hypothèses qui sous-tendent ces différents vecteurs de croissance. Notamment, mais sans s'y limiter, la FCEI souhaite des éclaircissements quant au déploiement de la biénergie, à la croissance du parc de véhicules électriques, à l'activité de la filière batterie, à la composition de la demande relative à la décarbonation des procédés industriels et du transport lourd. À ce stade, la FCEI se questionne particulièrement sur l'ampleur de la croissance des besoins liés aux véhicules électriques et à la filière batterie. Considérant les demandes tarifaires du Distributeur eu égard au secteur des chaînes de bloc, la FCEI est également perplexe et ce qui concerne le maintien de la demande de cette activité.
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'un preuve d'analyste.

Sujet no. 2

Sujet : Réserve de planification
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La prévision de la réserve de planification affecte les besoins d'approvisionnement lesquels affectent directement les tarifs payés par la clientèle que représente la FCEI.
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La FCEI note une évolution atypique de la réserve de planification pour les années 2031 à 2034. Elle souhaite obtenir des éclaircissements à ce sujet. De plus, dans le contexte où il n'y a pas d'obligation de desservir les demandes de plus de 5 MW, la FCEI estime que cette portion de la demande n'a pas à âtre traitée selon un critère de fiabilité aussi stricte que pour le reste de la demande.
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'un preuve d'analyste.

Sujet no. 3

Sujet : Approvisionnement
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : La prévision de la réserve de planification affecte les besoins d'approvisionnement lesquels affectent directement les tarifs payés par la clientèle que représente la FCEI.
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Considérant les besoins en énergie, la FCEI souhaite obtenir des éclaircissements sur la façon dont le Distributeur entend utiliser les approvisionnements en provenance d'Hydro-Québec, notamment eu égard à l'abandon de l'entente d'intégration éolienne et la puissance garantie correspondant de même qu'aux achats de court terme. Elle souhaite également une mise à jour du Distributeur sur ses intentions eu égards à l'importation d'énergie via les interconnexions CHPE et NECEC.
Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'un preuve d'analyste.

Sujet no. 4

Sujet : Efficacité énergétique et GDP
Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Les mesures d'efficacité et de GDP ont un impact significatif sur les bilans d'énergie et de puissance et sur les besoins de nouveaux approvisionnements. Ils affectent ainsi les coûts assumés par les clientèles représentés par la FCEI.
Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'efficacité énergétique et la GDP jouent un rôle important dans l'équilibre des bilans en énergie et en puissance. Ce rôle est exacerbé par le contexte actuel des approvisionnements. La FCEI constate une croissance relativement modeste de plusieurs outils de GDP sur l'horizon du plan considérant la croissance de la

demande. Elle souhaite s'assurer que la contribution de chacun des moyens de GDP est pleinement prise en compte. À cet effet, elle souhaite obtenir des informations complémentaires sur l'évolution prévue de la contribution en puissance des outils suivants : - Effacement prévu des options Latitude et Engagement - Déplacement/effacement de la demande des serres - Déplacement de la demande pour la recharge de VÉ - Effacement de la demande pour la production d'hydrogène vert La FCEI voudra également comprendre pourquoi la contribution en puissance de l'efficacité énergétique décroît à partir de 2036-2037. Le Distributeur fait également référence à la notion de potentiel d'écrêtage. La FCEI souhaite obtenir des informations complémentaires sur les analyses réalisées par le Distributeur à ce chapitre et sur les limites de contribution de la GDP sur l'horizon du plan et les circonstances et hypothèses encadrant ces limites. Selon les réponses obtenues, la FCEI pourrait recommander un rehaussement de la contribution des moyens de GDP au bilan de puissance.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'un preuve d'analyste.

Sujet no. 5

Sujet : Ressources potentielles et coûts évités de long terme

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Le coût évité de long terme intervient de manière significative à plusieurs niveaux qui ont une incidence directe sur les coûts assumés par la clientèle représentée par la FCEI.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : Le Distributeur a fait réaliser une étude sur les coûts de certaines ressources potentielles en énergie et en puissance. Il s'appuie sur cette étude pour établir les coûts évités en énergie et en puissance. Le Distributeur identifie respectivement les grandes centrales solaires et les centrales au gaz comme ressources marginales en énergie et en puissance. La FCEI se questionne sur le bien-fondé de l'énergie solaire plutôt que de l'éolien comme ressource marginale en énergie de même que sur le choix de la centrale thermique comme ressource marginale en puissance. Elle souhaite obtenir des précisions sur ces enjeux. Elle estime de plus qu'une évaluation de la contribution en puissance de la production éolienne devrait être présentée. Elle entend finalement questionner le Distributeur sur le déploiement potentiel de stockage distribué (thermique, batterie).

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : La preuve de la FCEI se fera au moyen d'un preuve d'analyste.